

ALSH TERRASSON et BADEFOLS 2025

La tarification est adaptée au quotient familial de chaque famille selon le barème de la CAF. Le repas est quant à lui basé sur un tarif fixe par enfant et par famille (Voir règlement intérieur [2024/2025](#))

TARIFS - Habitants sur la Communauté de commune du Périgord Noir Thenon Hautefort	Journée avec repas	½ journée sans repas
TARIF CAF Aide déduite : Q.F de 0 à 400	4.50 €	1.70 €
Q.F de 401 à 800	5,90 €	2.20 €
+Q.F. de 801 à 950	9.00 €	3.75 €
Q.F de 951 à 1200	9.70 €	4.10 €
Q.F > à 1200	11.20 €	5.10 €
Commune de Cublac.	+ 6,90 €	+ 3,45 €
Tarifs hors Communauté de Communes :	+ 21.90 €	+ 10.95 €

la facturation sera transmise aux familles *par mail à la fin du mois*